

Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension**Taux de taxation et tarification¹****Taux de taxes foncières générales****Taux par catégories d'immeubles**

Immeubles résidentiels de 5 logements ou moins et terrains vagues non desservis	0,6117
Immeubles résidentiels de 6 logements ou plus	0,6117
Immeubles non résidentiels, tranche de valeur qui n'excède pas 750 000 \$	2,4128
Immeubles non résidentiels, tranche de valeur qui excède 750 000 \$	3,1015
Terrains vagues desservis	1,2234

Taxe spéciale relative à l'ARTM**Taux par catégories d'immeubles**

Immeubles résidentiels de 5 logements ou moins	0,0023
Immeubles résidentiels de 6 logements ou plus	0,0023
Immeubles non résidentiels, tranche de valeur qui n'excède pas 750 000 \$	0,0093
Immeubles non résidentiels, tranche de valeur qui excède 750 000 \$	0,0120
Terrains vagues desservis	0,0046

Réserve financière de l'eau**Taxe spéciale relative à l'eau**

Immeubles résidentiels de 5 logements ou moins et terrains vagues desservis	0,0998
Immeubles résidentiels de 6 logements ou plus	0,0998
Immeubles non résidentiels	0,3356

Tarifification de l'eau

Immeubles résidentiels :	Aucune tarification particulière.
Immeubles non résidentiels :	Tarif au compteur de 0,22 \$/m ³ sur l'excédent de 100 000 m ³ .
Immeubles non résidentiels utilisés comme usines ou manufactures légères :	Tarif au compteur de 0,58 \$/m ³ sur l'excédent de 100 000 m ³ .

Réserve financière de la voirie**Taxe spéciale pour travaux de voirie**

Immeubles résidentiels	0,0033
Immeubles non résidentiels	0,0220

Taxes d'arrondissement

Taxe relative aux services (tous les immeubles)	0,0541
Taxe relative aux investissements (tous les immeubles)	0,0427

Tarifification des matières résiduelles

Aucune tarification particulière.

¹ À moins d'avis contraire, tous les taux fonciers sont exprimés en dollars par 100 \$ d'évaluation.